Décision n° EI-2026-20 portant sur l'accréditation du programme de la licence en anesthésie, Département d'anesthésie, Faculté des sciences médicales, Jimma University, Jimma, Éthiopie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV3_Jimma University ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 07 juillet 2026.

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la licence en anesthésie, délivré par le département d'anesthésie, Faculté des sciences médicales, Jimma University, Jimma, Éthiopie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La licence en anesthésie de l'université de Jimma est un programme cohérent, axé sur la pratique professionnelle et pertinent sur le plan social, qui s'aligne étroitement sur les priorités institutionnelles et les besoins nationaux en matière de santé. Son programme d'études fondé sur les compétences, son modèle éducatif fortement ancré dans la communauté et l'exposition précoce à la pratique clinique offrent aux étudiants une immersion professionnelle progressive et une préparation efficace à l'emploi. Les liens étroits avec les acteurs du secteur public et l'accès à des environnements de formation clinique de qualité renforcent encore la pertinence du programme, les perspectives d'emploi qu'il offre et sa contribution au système de santé. L'enseignement pluridisciplinaire et l'accès à des ressources fondées sur des données probantes contribuent également de manière positive à la qualité globale de la formation. Si certains aspects doivent encore être mieux structurés, notamment l'internationalisation, l'intégration de la recherche, la diversification des partenariats et la clarification des parcours universitaires, ceux-ci n'entachent en rien les bases solides du programme. Une plus grande formalisation de l'interdisciplinarité, du développement durable, de l'accompagnement professionnel et des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie renforcerait encore son positionnement stratégique et élargirait son champ d'action académique et professionnel. Dans l'ensemble, le programme offre une formation de haute qualité et socialement responsable qui répond efficacement aux besoins en main-d'œuvre et constitue une base solide pour un développement continu et une visibilité accrue.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme de licence en anesthésie fait preuve d'une forte cohérence pédagogique et d'un alignement clair sur les besoins professionnels et socio-économiques grâce à un programme d'études axé sur les compétences, à des méthodes d'enseignement diversifiées et à une exposition clinique approfondie. L'intégration progressive de la théorie, de la simulation et de la pratique clinique garantit l'acquisition efficace des compétences professionnelles, tandis que des environnements d'apprentissage variés, notamment en milieu hospitalier et communautaire, renforcent l'apprentissage par l'expérience et la préparation à la pratique. Des mécanismes solides d'accompagnement des étudiants et un encadrement étroit contribuent également à la réussite des étudiants et à leur employabilité. Le programme répond particulièrement bien aux priorités nationales en matière de santé, en offrant aux diplômés une solide préparation professionnelle et en facilitant leur intégration efficace sur le marché du travail. La combinaison d'une formation en milieu communautaire, d'une immersion clinique et d'approches pédagogiques appliquées crée un environnement d'apprentissage axé sur la pratique, bien adapté aux réalités des soins d'anesthésie. Bien que certains domaines puissent être

encore renforcés, notamment la flexibilité des parcours, l'ouverture à l'international, le développement d' s d'apprentissage numériques et la reconnaissance formelle des compétences transversales, le programme bénéficie déjà d'une base pédagogique solide. Le développement de l'esprit d'entreprise, de l'accompagnement professionnel et des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie élargirait sa portée pédagogique et renforcerait sa capacité d'adaptation à long terme. Dans l'ensemble, le programme offre une formation de haute qualité et pertinente sur le plan professionnel, avec un fort potentiel de développement continu et une visibilité académique accrue.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

La licence en anesthésie affiche de solides performances globales en matière d'accompagnement des étudiants, de réussite académique et d'insertion professionnelle des diplômés, grâce à des dispositifs d'accompagnement bien structurés et à une étroite adéquation avec les besoins du marché du travail. Le programme bénéficie d'un encadrement efficace des étudiants, d'une formation progressive et axée sur la pratique, ainsi que d'une excellente insertion professionnelle des diplômés, comme en témoignent les résultats toujours excellents obtenus aux examens nationaux d'obtention du diplôme d'État. Son attractivité au niveau national et la demande soutenue dont il fait l'objet confirment encore davantage sa pertinence et sa qualité. Toutefois, plusieurs axes d'amélioration subsistent. Les outils de communication restent fragmentés et gagneraient à être davantage centralisés et régulièrement mis à jour afin d'améliorer leur visibilité et leur accessibilité, en particulier pour les futurs étudiants. Le recours actuel à des indicateurs principalement quantitatifs limite une compréhension plus approfondie du recrutement des étudiants et de l'attractivité du programme, tandis que l'évaluation de l'impact des mesures d'accompagnement des étudiants n'est pas entièrement formalisée. De plus, bien que des mécanismes de suivi des diplômés existent, ils ne sont pas suffisamment structurés pour permettre une analyse longitudinale, et leur intégration dans les processus d'amélioration continue du programme reste limitée. Dans l'ensemble, le programme garantit une forte réussite des étudiants et d'excellents résultats en matière d'employabilité, et pourrait encore bénéficier d'approches plus structurées, qualitatives et transparentes en matière de suivi, d'évaluation et de communication.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le programme de licence en anesthésie s'appuie sur un cadre organisationnel solide, un corps enseignant engagé et une forte intégration de la formation théorique et clinique, garantissant une mise en œuvre cohérente et efficace du programme d'études. Un ratio enseignants/étudiants favorable, un encadrement étroit et une immersion clinique précoce et soutenue contribuent à un engagement fort des étudiants et à une bonne préparation à la pratique professionnelle. Le programme témoigne également d'un engagement clair en faveur de l'assurance qualité et des normes éthiques grâce à des mécanismes bien établis d'évaluation, de collecte de retours d'expérience et de mise en conformité avec les réglementations institutionnelles et nationales. La disponibilité d'équipes pédagogiques dédiées, une gouvernance structurée et des liens étroits avec les milieux cliniques constituent une base stable pour la gestion du programme et son amélioration continue. Les processus d'assurance qualité existants et l'implication des parties prenantes favorisent la réactivité face aux besoins éducatifs, tandis que l'intégration de l'expertise académique et professionnelle renforce la pertinence de la formation. Si le développement des infrastructures, des outils numériques, de la formation du personnel et la formalisation des processus de suivi renforceraient la viabilité à long terme du programme, ces domaines constituent davantage des opportunités de consolidation que des faiblesses fondamentales. Un investissement accru dans les ressources de simulation, un engagement international renforcé et un suivi de la qualité plus structuré pourraient renforcer encore l'efficacité du programme. Dans l'ensemble, le programme présente un cadre organisationnel solide et performant qui offre des conditions favorables à une formation en anesthésie de haute qualité et au développement institutionnel continu.

Article 2

La licence en anesthésie délivré par département d'anesthésie, Faculté des sciences médicales, Jimma University, Jimma, Éthiopie est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'internationalisation structurée au niveau du programme, comprenant des programmes de mobilité formalisés, des partenariats diversifiés et des mécanismes de

soutien spécifiques destinés tant aux étudiants et au personnel entrants qu'aux étudiants et au personnel sortants.

— Renforcer l'intégration de la recherche au sein du programme en intégrant plus tôt la formation à la recherche dans le cursus, en augmentant l'exposition des étudiants aux environnements de recherche et en encourageant la participation active du personnel à un enseignement axé sur la recherche.

— Donner la priorité aux investissements dans les technologies pédagogiques modernes et les infrastructures de simulation, notamment l'acquisition de mannequins haute fidélité, tout en identifiant des sources de financement supplémentaires et en optimisant le partage des ressources.

— Mettre en œuvre des politiques ciblées visant à améliorer l'équilibre entre les sexes au sein du personnel enseignant, notamment par le biais d'un recrutement proactif, d'un accompagnement professionnel et de stratégies de fidélisation des femmes universitaires.

— Améliorer les conditions de vie des étudiants en modernisant les logements et les équipements essentiels, afin de garantir des infrastructures adéquates, sûres et équitables, propices au bien-être des étudiants et à leurs conditions d'apprentissage.

— Renforcer le système d'assurance qualité, les outils numériques et le suivi des parcours professionnels

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 2 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER